

COEUR DE GARONNE INFO



SOMMAIRE

- 3 Les brèves
- 4-7 Bravo !
- 8 Développement économique
- 9 Habitat
- 10 Enquêtes publiques
- 11-13 Gestion des déchets
- 14 Enfance jeunesse
- 15 Culture
- 16-17 Tourisme
- 18-19 Budget

EDITO



Mesdames, Messieurs,

Dire que la période actuelle est vraiment très spéciale et inédite est une vérité d'une banalité affligeante, et pourtant ! Depuis 2 mois, chacun d'entre nous a dû, et doit encore d'une manière ou d'une autre, s'adapter pour une sorte de cohabitation avec cet ennemi invisible.

Cette période aura eu le mérite de révéler des aspects humains, cachés ou ignorés, volontairement ou non.

En premier lieu, le comportement des agents de la communauté de communes Cœur de Garonne : il a été en tout point exemplaire. Certains, comme les agents dédiés à la collecte de nos déchets, les animateurs accueillant les enfants des personnels prioritaires, ou bien les aides à domicile, ont poursuivi leur travail, malgré les risques encourus, car la vie a continué. Nous avons eu la révélation que ces métiers, peu valorisés, étaient en fait essentiels pour notre quotidien. Je les en remercie bien chaleureusement en les assurant de mon très grand respect. J'y associe sans réserve l'ensemble des agents qui, chacun à son niveau a redonné tout son sens à la notion de service public, si contesté par ailleurs, en adaptant sa façon de travailler aux contraintes générées par l'épidémie.

Ensuite, le comportement, hélas fréquent, de grincheux qui ne supportent pas le moindre changement dans leurs habitudes ; je n'en veux pour exemple que le cas des conteneurs jaunes : la décision d'arrêter leur collecte ne relevait pas d'une paresse passagère, ni d'une incompétence quelconque, mais bien de l'arrêt de la filière de traitement en aval, qu'il s'agisse du centre de tri ou des repreneurs. Il en a été de même pour les déchèteries qui, pour les mêmes raisons, ont nécessairement été fermées. Nous vivons sur notre territoire majoritairement à la campagne et une parenthèse de quelques semaines était tout à fait possible. Il suffisait pour cela de mettre son individualisme en veilleuse pour quelques jours et faire preuve d'un peu d'humilité.

Enfin a émergé un gisement de spécialistes de « la météo des jours passés », à savoir les adeptes du « il aurait fallu faire ceci », ou « il n'aurait pas fallu faire ainsi » ou bien « ces élus sont vraiment des incapables » ! Facile à dire quand on n'est pas aux affaires ! Ces spécialistes autoproclamés forment une armée d'experts en tous domaines, les toutologues, le plus souvent de manière prétentieuse, sans avoir la moindre compétence, l'important étant d'exprimer un jugement politique. Cette pseudo science porte un nom : l'ultracrépidarianisme ; je vous laisse le soin de rechercher et savourer la définition.

Pendant ce temps, les élus communaux, dont le mandat a été prolongé, même s'ils avaient décidé d'arrêter, ne se sont pas dérochés et ont été bien présents pour prendre les décisions nécessaires dans une situation inédite et donc sans avoir aucune référence. C'est ainsi que l'on a eu la confirmation que le fameux mille-feuille institutionnel, avait toute sa place et que son utilité a été démontrée. A l'inverse, l'administration centrale, plus encline à se justifier qu'à apporter une aide efficace aux élus, les a contraints à se débrouiller seuls sans réponses à de vraies questions. La réouverture des écoles a été un modèle en la matière, si j'ose dire !

La communauté de communes y a pris toute sa place, notamment en assumant des dépenses, imprévues par nature, comme l'équipement des centres anti-Covid, en mutualisant et subventionnant au maximum les autres frais, comme l'achat groupé de masques, pour soulager les finances des communes et en coordonnant les actions nécessaires. Je veux ici remercier très chaleureusement l'ensemble des acteurs pour leur implication.

Le président de la République a dit, avec force, qu'après l'épidémie plus rien ne serait comme avant ! Je laisse à chacun le soin de se faire son opinion sur cette affirmation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Gérard CAPBLANQUET
Président de la communauté de communes Cœur de Garonne

- Directeur de la publication : Gérard CAPBLANQUET
- Responsable de la rédaction : François VIVES
- Maquette : service communication
- Impression sur papier PEFC
- 19 000 exemplaires
- N°ISSN : 2677-4208

LES BRÈVES...

Afin d'aider toutes les communes de son territoire et de pouvoir bénéficier des meilleurs tarifs, la communauté de communes a organisé une commande groupée de masques. Après une étude des différentes propositions et des caractéristiques techniques, ce sont plus de 40 000 masques adultes et 7 200 masques enfants qui ont été commandés pour 48 communes de l'intercommunalité ainsi que pour les agents de la communauté de communes. Dès réception, les masques en tissus lavables et réutilisables ont été immédiatement remis aux communes. La mutualisation des besoins a prouvé une efficacité qui atteste encore une fois de l'esprit communautaire.



Kevin essaie son masque



Pour permettre à tous les agents de travailler et faire face à la pénurie de masques des premiers jours de la crise, une véritable chaîne de solidarité s'est mise en place. Des sociétés nous ont fourni la matière première et des couturières ont fait chauffer leurs machines à coudre.

Un grand merci

- à l'association des jeunes handicapés de Rieumes qui a cousu 300 masques gratuitement
- au magasin de tissus KREATISS de Plaisance du Touch, et au CENTRAKOR de Saint-Lizier qui ont fourni du tissu gratuitement
- aux super couturières bénévoles : Nanou et Suzanne de Mondavezan, Andrée de Saint-Girons, Josiane, Anne-Marie, Bernadette, Martine, et Nicole, du Fousseret

Un grand merci aussi à Claude Cazelles de Bérat qui fait partie de l'association Visières Solidaires et qui nous a offert des visières produites avec son imprimante 3D. En France, ce sont plus de 665 000 visières offertes par l'association.



Une imprimante 3D



Mr Cazelles et ses visières



Pauline enregistre une histoire

Pendant toute la durée du confinement, les agents n'ont pas manqué d'idées. Ainsi, les services petite enfance et enfance jeunesse ont enregistré des histoires qui ont été mises en ligne sur le site de la communauté de communes toutes les semaines. Vous pouvez retrouver l'histoire de la semaine sur cœurdegaronne.fr/petite-enfance

BRAVO !

La continuité de services est une des valeurs fondamentales du service public. Ainsi, plus de 47% des agents de la communauté de communes ont travaillé pendant toute la période de confinement. Tout d'abord, en première ligne, les chauffeurs et ripeurs qui ont continué à ramasser les bacs poubelles avec un service minimum, les agents des services enfance jeunesse et petite enfance qui ont assuré leur mission pour permettre au personnel soignant de travailler sereinement et enfin les aides à domicile si essentielles aux personnes âgées et dépendantes. Au bout de quelques semaines, les agents de déchèterie ont accueilli les personnes qui attendaient avec impatience la réouverture. Les agents des services techniques et de l'entretien des stades ont suivi. Nous sommes tous conscients de l'effort qu'elles et ils ont dû faire pour assurer leur mission.

En deuxième ligne, de nombreux agents ont découvert le télétravail. Les conditions ne furent pas simples pour tout le monde. Un grand bravo à tous !

aux agents de la petite enfance

Permettre aux parents de jeunes enfants de poursuivre leurs missions de soignant, d'accompagnateur de vie, d'accompagnateur social ou encore de protection citoyenne fut la mission du service petite enfance pendant cette période de crise sanitaire.

Sur le territoire Cœur de Garonne, la micro-crèche « Les petits loups du Plateau » sur la commune de BousSENS a rouvert ses portes début avril pour accueillir ces familles.

« Accueillir des enfants de soignants, cela me paraît une démarche de solidarité naturelle. Ces professionnels ont besoin de trouver des lieux d'accueil adaptés pour leur enfant, afin qu'ils puissent à leur tour apporter les soins nécessaires aux malades, personnes en perte d'autonomie. Mon rôle était de répondre présente. Une riche expérience » témoigne Sabine, éducatrice de jeunes enfants.

Le personnel s'est mobilisé pour permettre une ouverture chaleureuse et bienveillante aux familles tout en adaptant leur posture aux règles de distanciation avec les tout-petits.

Mais de nombreuses questions et inquiétudes ont jailli. Comment accueillir les tout-petits avec des masques ? Comment proposer des espaces de jeux en répondant aux consignes sanitaires ? Comment dispenser les soins sans trop de contact ? Comment tout de même être suffisamment enveloppant avec ces enfants qui ne connaissaient pas la structure auparavant et auxquels nous n'avions pas le temps de proposer un temps d'adaptation ?

En lien avec la société People & Baby, qui assure la gestion des structures du territoire, le personnel a pu organiser et mettre en œuvre les mesures nécessaires à un accueil sécurisé pour tous. Le matériel indispensable face à cette situation inédite était à disposition (masques, gants, gel hydroalcoolique).

Des professionnelles de tout le territoire sont venues en renfort. Tout le monde se serre les coudes. On accueille les nouvelles collègues, on vient en renfort pour l'entretien rigoureux des locaux et des jeux, on s'accompagne dans l'accueil des enfants, on se relaye pour permettre la pause déjeuner à chacune, on s'appelle pour parler de l'organisation, on aménage les espaces et surtout on partage les journées rythmées entre les temps d'éveil collectifs, les repas, la sieste et parfois les jeux dans le jardin !

Toutes ont fait preuve d'une véritable capacité d'adaptation. A la surprise générale, les enfants se sont incroyablement adaptés dans ce contexte bien singulier ! C'est le résultat d'un travail de confiance et de bienveillance entre les parents et les professionnelles.

Et pour les autres familles, les assistantes maternelles du territoire se sont également mobilisées pour leur venir en soutien. Pas moins de 38 enfants dont 19 familles prioritaires ont pu compter sur elles. Les responsables de RAM ainsi que les accueillantes des lieux d'accueil enfants parents (LAEP) se rendent disponibles via des permanences téléphoniques hebdomadaires.



Marie-Claude désinfecte les jouets

aux agents de la gestion des déchets

Pendant toute la durée du confinement, les agents ont continué d'assurer la collecte des déchets.

Les poubelles étaient plus remplies que d'habitude. En restant chez eux tout le temps, les foyers ont produit plus de déchets. Les conditions de travail étaient compliquées avec le risque de contamination même si toutes les précautions étaient prises pour préserver la sécurité des agents.

Au tout début de la crise, environ 80% des appels concernaient le ramassage des bacs jaunes qui ne pouvait plus se faire car le centre de tri était à l'arrêt. Ou encore les personnes qui, bloquées chez elles, entretenaient leur jardin et ne pouvaient pas venir jeter les déchets verts aux déchèteries qui étaient fermées.



Christophe, Daniel et André avec leurs masques

A l'ouverture des déchèteries, fin avril, des files d'attente interminables se sont formées devant les portails d'entrée. A la

reprise de la collecte du tri, début mai, ce sont des bacs remplis à bloc qui jonchaient les trottoirs. Les équipes se sont relayées pour faire face à cette situation.

Le côté positif de cette crise c'est qu'avant les habitants sortaient leur bac le soir et le retrouvaient vide le lendemain, comme par

magie. Les équipes de collecte étaient totalement invisibles. Aujourd'hui, tout le monde a pris conscience de l'importance de leur travail qualifié par beaucoup « d'essentiel ». Mais vivement que tout rentre dans l'ordre car étant en effectif réduit, les agents n'ont pas pu prendre de congés et sont fatigués.

aux agents de l'enfance jeunesse

Les animateurs enfance jeunesse ont accueilli les enfants des familles dites prioritaires pendant toute la durée du confinement, vacances comprises.



Monja et les enfants exercent leur créativité

Ce fut donc une équipe dynamique, ayant le souci de la poursuite de la continuité de service, et faisant de son mieux pour répondre aux diverses attentes et sollicitations de chacun qui a répondu présent. Qu'ils soient sur le terrain, investis pour maintenir un accueil de qualité et sécurisé, ou en télétravail, tous les agents furent à pied d'œuvre au quotidien pour organiser et soutenir les équipes.

« Nous avons dû veiller à appliquer les gestes barrières tout au long de cette période de crise », confie Mouja, animatrice à Bérat. « Le port du masque n'est pas évident pour les enfants mais ils s'y sont rapidement habitués. A partir du moment où tout le monde le portait, c'était moins gênant.

Le nombre d'enfants présents était tellement faible (5 enfants en moyenne par structure) que nous avons pu leur consacrer

beaucoup d'attention. Les jeux

de société, les activités extérieures, les ateliers de création manuelle, ont contribué à leur faire oublier le côté anxiogène de cette période. »

Depuis le déconfinement, les équipes d'animation s'adaptent aux ouvertures progressives des écoles pour assurer les temps ALAE.

aux aides à domicile

Depuis le début de la crise du COVID, l'équipe du service d'aide à domicile de la communauté de communes s'est mobilisée pour maintenir le lien et permettre à ses

bénéficiaires de continuer à vivre le mieux possible. L'annonce du confinement a été un choc pour toutes les professionnelles qui n'ont pu s'empêcher de penser que le Coronavirus aurait raison de certaines personnes âgées isolées.

Lutter contre l'isolement, permettre à des personnes âgées de vieillir dans des conditions respectueuses de leur dignité, et de garder une vie sociale. Telles sont les missions de l'ensemble des professionnelles du service action sociale.

Il n'était donc pas question de baisser les bras et d'attendre que le temps passe. Les aides à domicile se sont mobilisées pour assurer leur service. Dans les premiers jours, ce fût assez compliqué pour elles. Il fallait rassurer, expliquer, s'adapter aux changements de rythme et de planning. Il a fallu aussi s'adapter aux gestes barrières et en particulier le port du masque. La première fois, ce n'est pas évident, mais, finalement, tout le monde s'y fait. Au bout de quelques interventions, les personnes âgées perçoivent même le sourire de leurs aides à domicile au travers de ces masques.

Les aides à domicile ont témoigné d'un grand courage et de beaucoup de professionnalisme sans cacher leur angoisse. Elles ont accompli leur mission sans perdre de vue les objectifs et sont restées en veille. Ainsi, elles ont pu maintenir le lien et prendre soin de nombreuses personnes. Cette crise sans précédent leur a permis de se révéler autrement et d'affirmer qu'elles ont un rôle déterminant à jouer dans le maintien à domicile.

Sans leur action, conjuguée à celle des proches aidants et des professionnels de santé comme les infirmiers ou les aides-soignants, les personnes âgées ne pourraient pas rester chez elles. Permettre aux personnes de vieillir en respectant leur choix, leur donner



Annick et Marie-Claire sont parées pour leurs interventions

la possibilité de vivre dans de bonnes conditions à la maison, dans leur environnement familial, de se rendre utiles ; c'est bien de cela qu'il s'agit.

Les aides à domicile sont souvent au premier plan. Ce sont elles qui vont à la rencontre des personnes, ce sont elles qui les connaissent, qui évaluent leurs besoins, repèrent leurs faiblesses. Ce sont elles aussi qui ramènent de la vie dans des maisons qui petit à petit s'en sont vidées, ce sont elles qui, lorsqu'elles sont formées, rendent possible le maintien à domicile des personnes qu'elles accompagnent au quotidien.

Alors si cette crise doit avoir un effet positif, souhaitons qu'elle permette au moins de prendre conscience du rôle que jouent tous ces professionnels qui ont été en première ligne !

à tous les agents en télétravail

Pratiquement tous les agents administratifs dont la présence n'était pas essentielle ont pu travailler depuis leur domicile. La découverte du télétravail n'a pas été évidente pour tout le monde. Il a fallu réorganiser l'espace privé et parfois le partager avec le reste de la famille. Des rythmes ont été trouvés afin de permettre de s'occuper des enfants tout en menant à bien ses missions. Il a fallu aussi se familiariser avec les outils de visioconférence. Grâce à leur travail, des missions primordiales ont été assurées. C'est ainsi que les factures ont pu être payées, les salaires versés, les marchés suivis, les plannings préparés,
Beaucoup s'accordent à dire



Le télétravail s'invite à la maison



La visioconférence devient incontournable

que cette période était intense. Un exemple de télétravail est celui du service accompagnement social. Il s'est déroulé par téléphone ou visioconférence afin de continuer à informer, orienter et permettre aux personnes d'avoir accès à leurs droits, à faire face aux difficultés rencontrées. Une veille sociale téléphonique a été mise en place et 274 personnes ont pu en bénéficier. L'espace France services a maintenu son activité à distance durant le confinement afin de répondre aux questions et accompagner les personnes dans leurs démarches administratives.

COVID-19 : l'activité de la communauté de communes Cœur de Garonne

au 4 avril 2020



14 aides à domicile (+ 9 en réserve)



30 agents gestion des déchets
3 agents des équipements sportifs
2 agents des services techniques



10 agents enfance jeunesse



68 agents en télétravail



32 agents en autorisation spéciale d'absence (garde d'enfants)



64 agents en confinement



750 appels téléphoniques liés au COVID, 80% pour les déchets

33 actualités publiées sur le site internet et

3700 visiteurs en 1 mois

59
agents sur
le terrain



COVID-19 : mesures de soutien aux entreprises

L'Etat, la Région, le Département ont mis en place des mesures immédiates de soutien aux entreprises afin de faire face aux conséquences économiques entraînées par l'épidémie du Coronavirus Covid-19.

Les mesures de l'Etat

- Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs),
- Remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes,
- Report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité pour les plus petites entreprises en difficulté,
- Aide de 1 500 euros pour les plus petites entreprises, les indépendants et microentreprises des secteurs les plus touchés,
- Mobilisation de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour garantir des lignes de trésorerie bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie,
- Soutien de l'Etat et de la Banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires,
- Maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé,
- Appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises,
- Marchés publics : les pénalités de retard ne seront pas appliquées.

Plus de renseignements sur le site du ministère de l'Economie : economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

Le plan d'urgence sociale du département de la Haute-Garonne

- Fonds d'urgences sociales en faveur des acteurs de l'économie locale, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs et conjoints collaborateurs

- Fonds de solidarité dédié aux associations qui fédèrent et contribuent à l'économie locale

La cellule d'appui est à vos côtés pour vous informer, orienter et accompagner dans les démarches administratives relatives à l'accès aux droits au **05 34 33 43 96**.

Téléchargez le dossier sur le site de la communauté de communes. Dépôt des dossiers : prevention.precarite@cd31.fr

Les mesures de la Région Occitanie

- Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie : aide d'urgence de 1 000 € à 4 000 € pour les micro-entreprises, indépendants, TPE et PME jusqu'à 50 salariés
- Fonds L'OCCAL : subventions pour les investissements en équipements sanitaires et avances remboursables destinés aux entreprises touristiques, commerce de proximité et artisanat
- Pass Rebond Occitanie : subventions pour soutenir la reprise d'activité des entreprises allant jusqu'à 200 salariés
- Contrat entreprises en crise de trésorerie COVID-19 : avance remboursable allant jusqu'à 300 000 €, pour les entreprises de plus de 10 salariés

La communauté de communes versera aux entreprises du territoire une participation supplémentaire à celle de la Région pour ces 2 dispositifs (modalités en cours de validation)

La plateforme Hub Entreprendre recense l'ensemble des dispositifs de la Région et les procédures à suivre pour les demandes d'aides. Vous pouvez également contacter

la cellule d'appui pour un accompagnement plus personnalisé

0800 31 31 01 (numéro vert – de 9h à 18H)
hubentreprendre.laregion.fr

La CCI et la CMA vous guident

Cellules de crise et de renseignement :

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) :

celluledecrise@toulouse.cci.fr - 05 61 33 66 50

Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) :

permanence.sde@cm-toulouse.fr

Le ministère de l'Economie lance, avec l'appui de La Poste, CCI France et CMA France, une plateforme de commercialisation et de distribution de 10 millions de masques grand public pour les entreprises de moins de 50 salariés, ressortissantes des réseaux des CCI et des CMA.

masques-pme.laposte.fr

Pour plus d'information sur tous les dispositifs, contactez Marie SENTENAC
d.territorial@coeurdegaronne.fr
Tél. : 05 61 98 27 72

L'habitat fait face à la crise sanitaire

Rénovation énergétique

Malgré la fermeture des locaux au public pendant la crise sanitaire, l'Espace Info Energie du Pays Sud Toulousain continue de vous accompagner tout au long de vos travaux de rénovation énergétique.

Les conseillers restent joignables et répondent à toutes vos questions gratuitement par téléphone, mail ou sur rendez-vous en visio-conférence.

Depuis le mois de mars, le maintien de ce service public a ainsi permis à environ 60 ménages de bénéficier d'un accompagnement neutre et indépendant pour continuer à mener à bien leurs projets.

Si vous souhaitez entamer ou continuer vos projets de rénovation, n'hésitez pas à les contacter :

Lundi 14h - 17h, du mardi au jeudi 9h - 12h et 14h - 17h

Téléphone : 05 61 97 34 20

infoenergie@paysstoutousain.fr



Le soutien de l'ADIL

En cette situation particulière de crise sanitaire, vous avez peut-être rencontré des difficultés par rapport à votre logement et au paiement des loyers. Pour répondre à vos questions et vous

accompagner au quotidien dans vos démarches, l'agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) se tient à votre disposition.

L'ADIL 31 est un organisme conventionné par le Ministère du Logement et de l'habitat durable, regroupant l'ensemble des acteurs de l'immobilier du département de la Haute-Garonne, et offrant un service d'intérêt public pour informer et conseiller dans tous les domaines de l'habitat.

Grâce à ses juristes qualifiés, l'ADIL est ainsi en mesure d'offrir des conseils neutres, gratuits et indépendants, que vous soyez locataire, propriétaire, futur acquéreur ou personne souhaitant faire construire.

Objectifréno
VOTRE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

www.objectifreno.fr
05 61 97 34 20

Des aides financières pour rénover votre logement

ISOLATION, CHAUFFAGE, ÉNERGIES RENOUVELABLES, VENTILATION

Bénéficiez de conseils gratuits, neutres et indépendants !

pays sud TOULOUSAIN



Tél. 05 61 22 46 22
info@adil31.org
adil31.org

Si vous avez prévu un achat ou une vente immobilière, la signature électronique est possible pour tous les actes notariés jusqu'à un mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Les notaires peuvent ainsi établir des actes notariés sur support électronique, même en l'absence des personnes concourant à l'acte. Cette mesure permet la continuité de l'activité notariale, notamment les achats immobiliers des français, tout en sécurisant le caractère authentique des actes dans le respect des consignes sanitaires de distanciation sociale.

On a BESOIN de VOUS !

Alors que le confinement a été difficile pour de nombreuses personnes, que penser de celui-ci pour un parent avec un enfant en situation de handicap privé de ses prises en charge journalières, que penser de celui-ci pour une personne empêchée de pouvoir aider son parent en foyer d'hébergement ou tout simplement à son domicile, que penser de celui-ci pour des familles privées du numérique que ce soit par manque d'ordinateur, d'accès internet ou par difficulté d'utilisation. Ce que nous venons de vivre révèle encore davantage l'ampleur des fractures en particulier en matière d'accès aux droits, d'accès au numérique et les difficultés rencontrées par les aidants familiaux.

Cœur de Garonne a initié des groupes de travail sur ces thématiques avec la CAF, le Conseil Départemental, la MSA, les autres partenaires sociaux et associations, les élus locaux, des habitants... Il en ressort la nécessité de mieux connaître les besoins, les attentes des habitants afin de pouvoir mettre en place des réponses adaptées par des actions concrètes. A partir de mi-juin, deux questionnaires seront à votre disposition, un premier sur les aidants familiaux, et un second sur l'accès aux droits et au numérique.

Les aidants familiaux, quèsaco ?

L'aidant familial est la personne qui, quel que soit son âge, s'occupe d'une personne de son entourage dont la perte d'autonomie (liée à l'âge, au handicap, à la maladie) l'empêche de réaliser les tâches du quotidien.

Il est souvent difficile de concilier son activité professionnelle, familiale et l'accompagnement d'un proche dépendant.

Des structures et associations œuvrent chaque jour pour répondre aux besoins des personnes en situation de dépendance. Ils sont aussi présents pour apporter aide et soutien aux aidants familiaux. Malgré cela, environ 1/3 des aidants familiaux ne bénéficient d'aucune aide extérieure. Nous savons que les aidants familiaux sont nombreux sur notre territoire.

Le questionnaire sera distribué par les services d'aide à domicile, de soins infirmiers, des EHPAD, des partenaires sociaux...

Ces questionnaires seront mis à disposition dans les structures sociales, les accueils de la communauté de communes, les mairies, le site Internet cc-coeurdegaronne.fr

Grâce à votre participation, nous pourrons mieux répondre à vos besoins et ainsi améliorer votre quotidien. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre service au 05 61 87 13 61



L'accès aux droits et le numérique ?

Chaque personne peut bénéficier :

- d'une information sur les droits et devoirs
- d'une orientation vers les structures chargées d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits
- d'un accompagnement des démarches nécessaires

L'accès aux droits permet ainsi de lutter contre la pauvreté et l'exclusion des personnes les plus vulnérables, précaires et/ou isolées dans une finalité d'accès complet à la citoyenneté et favorise la cohésion sociale. Il nécessite de développer un réseau de services et de partenaires de proximité afin de d'assurer l'égal accès de tous les citoyens aux droits.

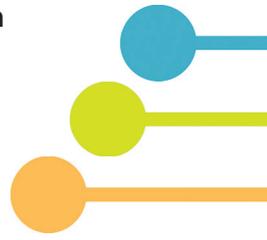
Ne pas pouvoir utiliser le numérique que ce soit par difficulté d'accès ou difficulté d'usage renforce la fragilité des personnes déjà très isolées et leur accès aux droits.

C'est dans ce sens que la communauté de communes Cœur de Garonne a ouvert l'espace France services sur Rieumes, et envisage un autre espace sur le territoire afin de mieux appréhender les besoins des habitants de l'ensemble du territoire.



ZÉRO DÉCHET GASPI

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté de communes Coeur de Garonne s'est engagée, en partenariat avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), dans un projet de territoire zéro déchet, zéro gaspillage, appelé ZDZG. L'objectif est de réduire, de manière ambitieuse et sur le long terme, la production de déchets sur son territoire.



VALORISATION et TRI des DÉCHETS

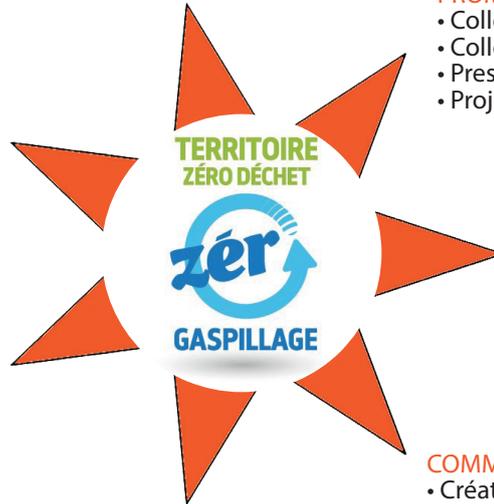
- Nouvelles filières de récupération
- Actions déchets verts

PROMOTION de l'ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

- Collecte textiles et chaussures avec le Relais
- Collecte équipements électriques avec ENVIE
- Prestation nettoyage avec ESAT Rieumes
- Projets avec recyclerie RECOBRADA

PRÉVENTION DÉCHETS

- Création d'un poste d'animateur prévention
- Elaboration du PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés)



ÉCO EXEMPLARITÉ et AUTRES ACTIONS

- Mise en place du tri des déchets sur les sites
- Enquête éco-exemplarité des communes
- Dématérialisation des procédures administratives

FINANCEMENT et INCITATIVITÉ

- Instauration progressive redevance spéciale
- Etude redevance incitative

CONNAISSANCE des COÛTS et TRANSPARENCE

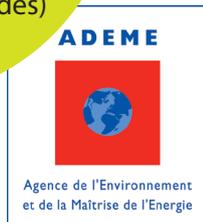
- Mise en place d'une comptabilité analytique dès 2017

COMMUNICATION et SENSIBILISATION

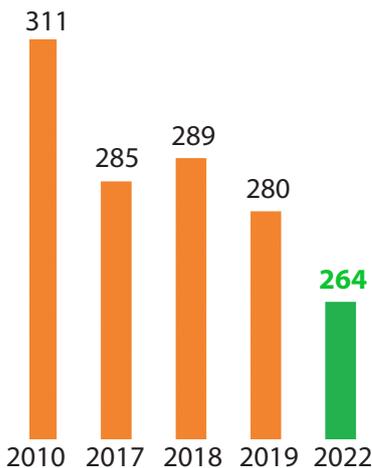
- Création de postes animateurs terrain (intervention milieu scolaire)
- Communication et événementiels (tri et prévention)

L'ADEME, partenaire technique et financier

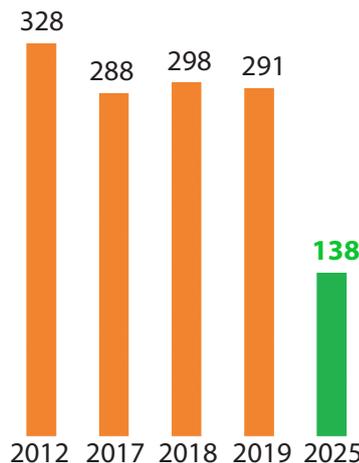
L'ADEME a largement contribué au projet ZDZG en proposant un accompagnement technique, des formations, un accès au réseau d'acteurs de la prévention et des aides financières importantes (95 400 € d'aide à l'animation et 34 282 € pour les études)



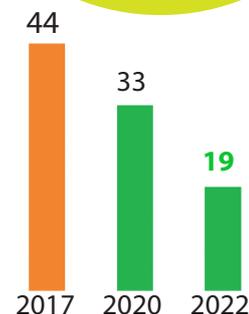
Pour atteindre ces objectifs, la communauté de communes Coeur de Garonne s'est engagée sur des objectifs chiffrés (en vert dans les schémas)



Performance OMA (kg/hab/an)
Ordures ménagères et assimilés (comprenant ordures ménagères, emballages, papiers, verre)



Performance enfouissement (kg/hab/an)
Enfouissement, comprenant les ordures ménagères, refus de tri et tout-venant de déchèterie



Performance biodéchets (kg/hab/an)
Part de fermentiscibles dans les ordures ménagères



Des gestes simples qui permettent de réduire ces déchets : le compostage, le tri sélectif des emballages, des papiers et des emballages en verre, la consommation responsable, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les dons et l'allongement de la durée d'utilisation des appareils ou des objets. La réussite collective repose sur l'engagement de chacun. Chaque geste est important... alors nous comptons sur vous ! (plus d'information sur notre site internet www.cc-coeurdegaronne.fr)



Du TRI dans vos vêtements !

Vous avez été nombreux à profiter du confinement pour faire du tri dans vos armoires. Tous vos textiles, linges de maison et chaussures, appelés TLC, même usés ou déchirés, peuvent avoir une seconde vie. Il vous suffit de les déposer dans une borne relais. Pour trouver la plus proche de chez vous, rendez-vous sur : www.lafibredutri.fr. Vous pouvez aussi les déposer en déchèterie.

Linge de maison



Petits Vêtements



Chaussures



Grands Vêtements





7 bonnes raisons de recycler

1

Redonner de la valeur à ce qui sinon, serait détruit. Jeter à la poubelle les vêtements, linges et chaussures dont nous n'avons plus l'usage, entraîne un incroyable gâchis de matière.

2

Contribuer à dynamiser et créer de l'activité économique via le développement des activités liées à la collecte, au tri et au recyclage.

3

Réduire l'utilisation d'engrais et de pesticides pour la culture des fibres.

4

Limiter les nuisances environnementales liées à la mise en décharge.

5

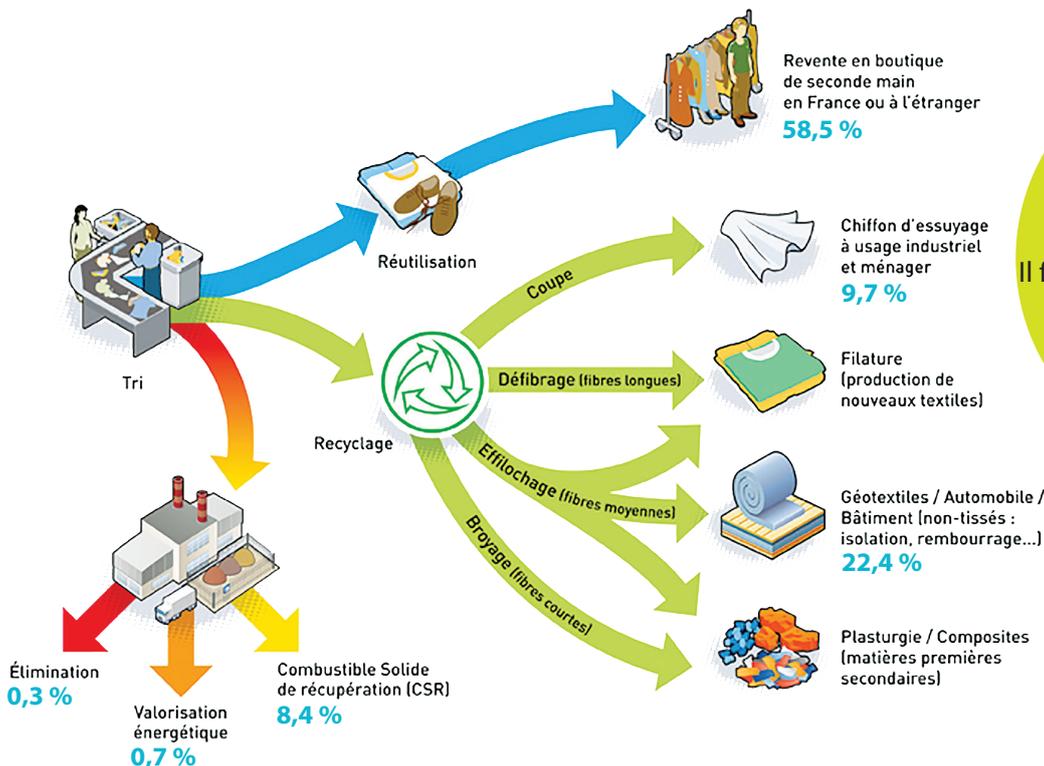
Générer de nombreux emplois tant pour la collecte, que dans les centres de tri et de recyclage : 85% des TLC sont triés en France ce qui génère plus de 2 400 emplois.

6

Fournir des associations afin qu'elles les redistribuent et / ou qu'elles les revendent à prix modique pour financer d'autres projets prioritaires (nourriture, logement, éducation...) permettant de venir en aide aux plus démunis.

7

Eviter le gaspillage et l'utilisation des ressources naturelles : cela fournit de la matière première réutilisable pour la fabrication de nouveaux vêtements, matériaux isolants, etc. et permet donc de réduire l'utilisation de ressources naturelles et énergétiques, nécessaires pour produire des fibres textiles neuves.



Le saviez-vous ?

25% des substances chimiques produites dans le monde sont utilisées par la filière textile !

Il faut environ 10 000 litres d'eau pour générer 1 kg de coton et 200 000 litres d'eau en moyenne, sont nécessaires à la fabrication d'une tonne d'articles textiles !

* Pourcentages basés sur les données 2015 pour l'ensemble des centres de tri conventionnés auprès d'Eco TLC

Entrez dans nos CLAS

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité, plus communément appelé CLAS, est un projet porté par la communauté de communes Cœur de Garonne en partenariat avec les associations locales. Ce dispositif se décline par des actions menées sur le terrain.

Les objectifs du CLAS

- aider les enfants à acquérir des méthodes d'apprentissage, de travail, de lecture ...,
- faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté,
- valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie, leur confiance en leurs capacités,
- donner du sens aux apprentissages,
- soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.

Inscrites dans le cadre d'une charte nationale, de nombreuses actions, en dehors du temps scolaire, sont mises en place par les CLAS :

- un accompagnement scolaire personnalisé de l'enfant au sein de groupes de travail restreints (1 accompagnateur CLAS pour 4 enfants),
- un soutien aux parents dans leur rôle éducatif au regard de la scolarité de leurs enfants,
- des temps de rencontres et d'échanges conviviaux,
- des ateliers permettant l'ouverture culturelle.

Il est souvent proposé aux familles des sorties culturelles (théâtre, visite de musées, ateliers découvertes...), des sorties ludiques (Escapes Game, bowling...) et des goûters partagés.



Le CLAS animé par la MJC de Lherm



Le CLAS animé par les Foyers ruraux du Fousseret



Le CLAS animé par la MJC de Rieumes

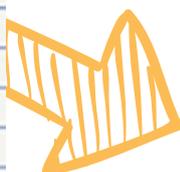
L'inscription

Elles se font de septembre aux vacances d'automne.

Votre enfant peut bénéficier du dispositif soit sur votre demande, soit sur proposition des enseignants et des équipes d'accompagnement.

Le nombre d'inscrits dépend du nombre d'encadrants (1 accompagnant pour 4 élèves). Le CLAS est entièrement gratuit.

Le CLAS n'a pas pour vocation de faire faire les devoirs mais d'apporter une aide méthodologique à l'enfant. C'est pourquoi le travail commun entre les accompagnants, les enseignants, les parents et les élèves est essentiel.



Nous avons toujours besoin de bénévoles motivés et enthousiastes pour rejoindre les CLAS. Toutes les personnes souhaitant s'impliquer bénévolement dans l'accompagnement scolaire des enfants sont les bienvenues.

Contactez le 05 61 87 06 75

CLARIJAZZ rebondit

Clarijazz est une association culturelle oeuvrant pour le développement du jazz en milieu rural depuis 2009. Nouveauté, éclectisme et exaltation étaient les maîtres mots de l'édition 2020. Initialement prévue du 28 mai au 7 juin, Clarijazz allait proposer plus de 10 concerts répartis sur 5 communes.

« Oui mais voilà, le coronavirus a eu raison de tous les événements culturels programmés », précise Cyril Salvagnac, coordinateur du festival. « Quelle suite donner à cette histoire ? Après un mois de réflexion, nous avons décidé de tenter l'organisation d'une édition en mode automnale du 26 et 29 novembre prochain. Les concerts se dérouleront en salle à Marignac-Lasclares et St-Elix-le-Château et des artistes initialement prévus assureront 5 concerts.

Il est encore trop tôt pour savoir dans quelles conditions se déroulera cette édition spéciale mais nous avons l'envie d'y croire !

Et en 2021, pour le 10ème édition anniversaire du festival, nous envisageons un projet plein d'ambition pour participer à la relance culturelle du territoire. »



Pulcinella 2017 à Marignac Lasclares



Hélène et Nathalie, bénévoles

CLARIJAZZ

- depuis 2011 plus de 200 intermittents artistes, techniciens et régisseurs
- entre 20 et 30 bénévoles par an
- jusqu'à 50 adhérents par an

Retour sur la biennale internationale de peinture d'enfants

Dans notre dernier numéro, nous invitons les jeunes artistes à participer à la 5^e édition du concours de peinture, imaginée par le musée de Saint-Fraou et organisée cette année par le Club BIS de Bérat et la médiathèque de Savères. Malgré l'épidémie de covid-19, 450 peintures sont arrivées en provenance de 23 pays différents et le jury qui a dû s'organiser à distance pour les délibérations.

Grâce à l'implication de chacun, les prix ont pu être attribués et les œuvres des enfants mises en ligne sur biennale-saint-fraou.com/.

Allez voir le travail de tous ces jeunes talents sur le thème de l'arbre.



Grand prix de la biennale YAU
MEI CHUNG
11 ans - Hong Kong



Prix spécial du jury
ANUSHKA VADLAMANI
13 ans - Inde

Des bénévoles très impliqués

« L'idée d'un festival populaire de qualité en milieu rural, la découverte du jazz sous toutes ses couleurs, et en plus dans mon village, m'a immédiatement intéressée, même si je ne connaissais pas particulièrement ce style de musique » raconte Maryse Bonté, bénévole depuis 2009. Des rencontres, des échanges, des amitiés, des rires, des souvenirs, des découvertes musicales, des réunions conviviales et houleuses aussi parfois... à la dimension de mon village, des villages voisins et voir plus ! Voilà tout ce qui me motive à poursuivre, dans la mesure de mes possibilités, mon investissement bénévole pour le festival Clarijazz. L'aventure continue !!! »

COEUR FESTIVAL

A ce jour, compte tenu de la crise sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de vous annoncer l'édition Coeur Estival 2020. Nous vous tiendrons informés via le site internet cc-coeurdegaronne.fr

C'EST PAR ICI !

La communauté de communes Coeur de Garonne développe l'itinérance douce afin de permettre à l'ensemble de ses habitants, ou touristes de passage, de découvrir ce magnifique territoire.

Plus
de 150 km
de chemins
de randonnée
en Coeur de
Garonne

Le premier axe relève principalement du développement de l'itinérance douce permettant de découvrir les richesses patrimoniales et naturelles du territoire.

La première action a été de travailler sur l'harmonisation et la valorisation du réseau d'itinéraires de randonnée existant.

La signalétique au départ des sentiers est en cours d'harmonisation avec l'installation de nouveaux totems qui présenteront la localisation

de l'ensemble des circuits de la communauté de communes, les informations détaillées concernant la balade, ainsi que son profil altimétrique.

En 2018, les élus communautaires ont validé la stratégie de développement touristique 2018-2023 qui met en évidence trois axes de développement majeurs :

Axe 1 : le tourisme vert

Axe 2 : les loisirs

Axe 3 : le festif et les événements

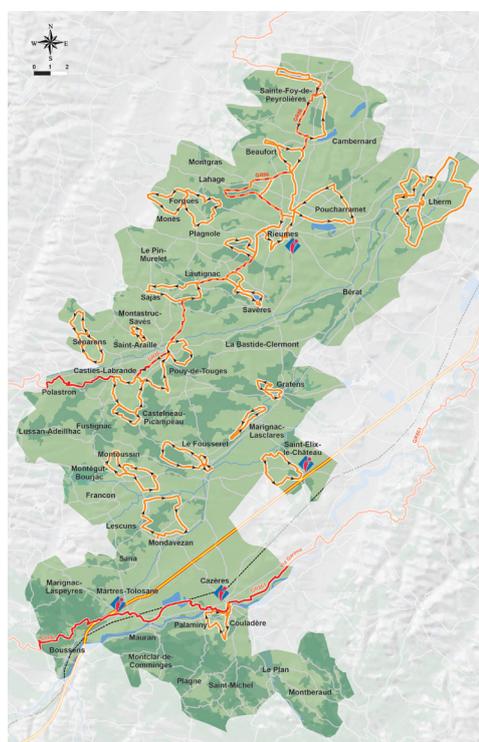
En parallèle, deux nouveaux circuits seront balisés au sud du territoire, le circuit de la Hèche, au départ de Cazères, et un circuit à Mondavezan.

D'autres circuits seront balisés dans les années à venir. Ceci permettra de constituer un réseau d'itinéraires permettant de se rendre, à pied, à VTT et à cheval, du nord au sud du territoire, en irriguant toutes les communes. L'objectif est de valoriser les atouts de notre territoire

présents le long des itinéraires : patrimoine bâti, producteurs locaux, prestataires touristiques, etc. Tout ce travail est mené en concertation avec les communes et les associations de randonnée du territoire.



Une signalétique harmonisée



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter un des bureaux d'information touristique Coeur de Garonne :

- Case de Montserrat à Cazères – 05 62 02 01 79
- Centre d'interprétation Angonia à Martres-Tolosane – 05 61 98 66 41
- Maison du Tailleur à Rieumes – 05 61 08 28 96

ou à consulter notre site internet tourismecoeurdegaronne.com



Cet ÉTÉ, je visite MON territoire !

Pour cet été, l'office de tourisme vous propose de découvrir ou redécouvrir le territoire Cœur de Garonne. Un guide dédié aux activités de loisirs, distribué avec ce numéro, recense toutes les activités possibles sur le territoire : centres équestres, parcs de loisirs, activités sportives et nautiques, pêche, etc. Les acteurs locaux du tourisme mettront tout en œuvre pour vous accueillir dans de bonnes conditions tout en respectant les gestes barrières.

Outre ses activités de loisirs, plusieurs lieux culturels vous permettront de découvrir le patrimoine de nos villes et villages, nos richesses naturelles, la vie dans nos campagnes autrefois.

MAISON GARONNE - Centre d'interprétation de la Garonne
2 Quai Notre Dame - CAZÈRES
05 61 97 71 93

GRAND PRESBYTERE - Centre d'exposition dédié aux Métiers d'Art et à l'Art Contemporain
6 Place Henri Dulion - MARTRES-TOLOSANE
05 61 87 64 93

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU DONJON - Exposition d'une partie de la collection découverte sur le site de la villa gallo-romaine de Chiragan
Rue du Donjon - MARTRES-TOLOSANE
05 61 87 64 93

ANGONIA - Centre d'Interprétation du Patrimoine Martrais
Place Henri Dulion - MARTRES-TOLOSANE
05 61 98 66 41

MUSÉE CAP EL CAMPESTRE - Musée d'arts et de traditions populaires
29 Chemin des Français - LHERM
05 61 51 14 56

MUSÉE DU HUCHIER - Découverte de la passion du bois
10 rue du Vignier de Saint-Jean-POUCHARRAMET
05 61 91 05 02

Plus de détails sur les conditions de réouverture de chacun de ces lieux sur le site internet de l'office de tourisme.



Le nouveau guide vous attend !

COVID-19

Soutien aux restaurateurs, producteurs et commerces locaux.

Pendant toute la durée du confinement, l'équipe de l'office de tourisme s'est mobilisée pour recenser les ventes à la ferme, l'ouverture des commerces de première nécessité, les ventes à emporter des restaurateurs, etc. Une page dédiée a d'ailleurs été mise en ligne sur le site internet de l'office de tourisme.

Retrouvez toutes les informations actualisées sur :
tourismecoeurdegaronne.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
Facebook @TourismeCoeurdeGaronne
Instagram : tourismecoeurdegaronne

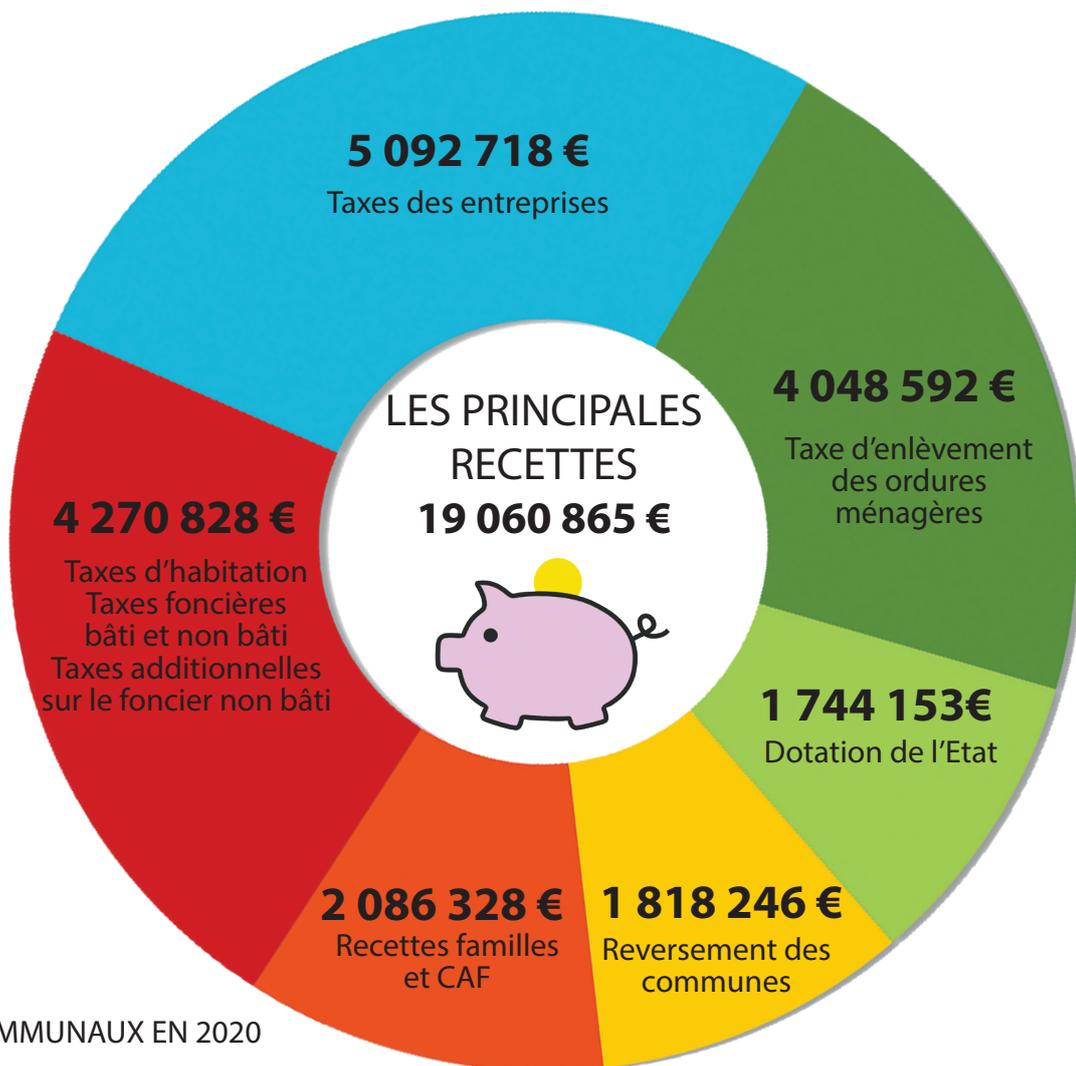


Plusieurs restaurateurs du territoire vous proposent des ventes à emporter. Toutes les informations actualisées sont en ligne sur le site internet de l'office de tourisme.
tourismecoeurdegaronne.com

Budget prévisionnel 2020 : 40 728 451€

25 656 146 € de fonctionnement et 15 072 305 € d'investissement

LES PRINCIPALES RECETTES PRÉVISIONNELLES



FISCALITÉ

STABILITÉ DES TAUX INTERCOMMUNAUX EN 2020

- Taux de taxe pour les entreprises (CFE) 37.15%
- Taux de taxe d'habitation 10.61%
- Taux de foncier bâti 1.19 %
- Taux de foncier non bâti 7.70%

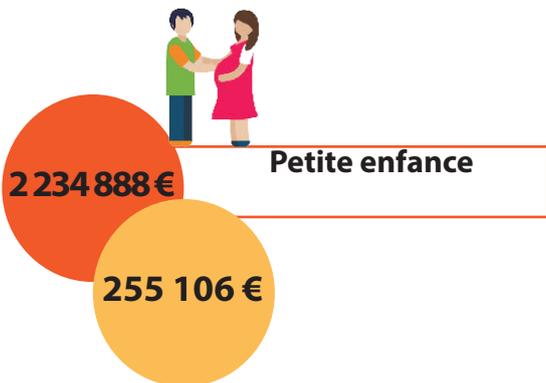
LES 6 POINTS CLÉS

- Une gestion rigoureuse
- Une fiscalité stable et raisonnable
- Des marges de manoeuvre pour financer l'investissement et limiter l'emprunt
- L'aide aux communes avec la création de fonds de concours visant à financer les projets (300 000 € au budget 2020)
- La poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement (hors transfert de nouvelles compétences)
- Un projet de territoire qui fixe une trajectoire autour de 10 objectifs prioritaires et structurants : l'emploi et la formation professionnelle, l'habitat, la mobilité, les services publics de proximité, l'offre de services à destination de la jeunesse, des seniors, des personnes en situation de handicap, le tourisme, l'économie avec la promotion des circuits courts, les actions de réduction et de valorisation des déchets, la promotion des énergies renouvelables

LES PRINCIPALES DÉPENSES PREVISIONNELLES

● Fonctionnement
● Investissement

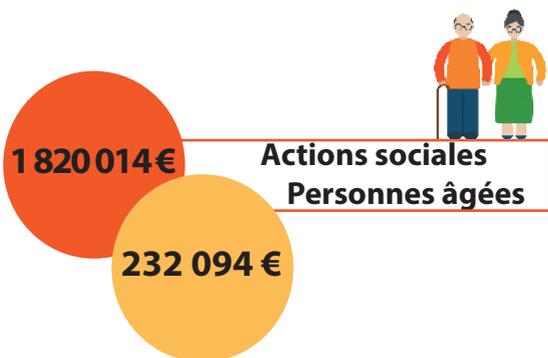
Reversement
aux 48 communes pour
les services aux habitants
1 450 000 €



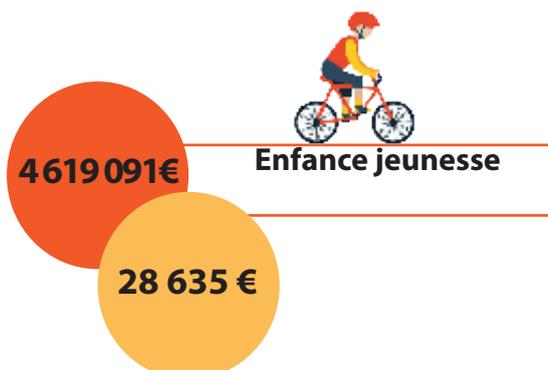
Petite enfance



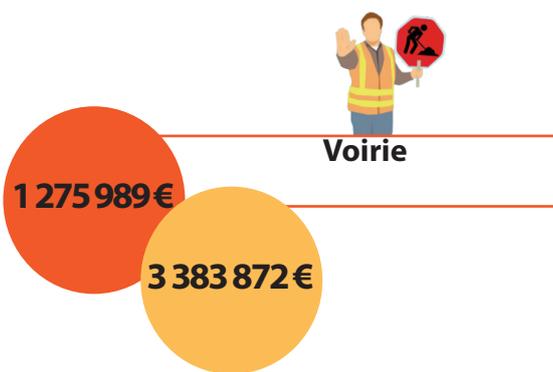
Collecte et traitement des déchets
La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) couvre environ 56% du coût du service



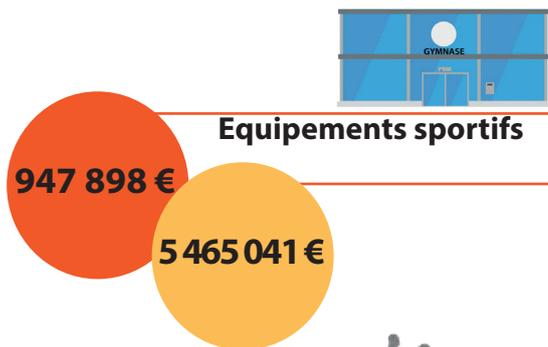
**Actions sociales
Personnes âgées**



Enfance jeunesse



Voirie



Equipements sportifs



Culture/ Tourisme



**Développement
économique**

COMMENT NOUS CONTACTER ?

ACCUEIL

Tél. **05 61 91 94 96**
Mail : accueil@cc-coeurdegaronne.fr

PETITE ENFANCE

Secteur Nord
Lise GONZALEZ, tél. **06 10 90 55 52**
Mail : l.gonzalez@cc-coeurdegaronne.fr

Secteur Sud
Nathalie AUPY, tél. **06 12 71 05 10**
Mail : n.aupy@cc-coeurdegaronne.fr

ENFANCE
JEUNESSE

Tél. **05 61 87 06 75**
Mail : ej.famille@cc-coeurdegaronne.fr

ACTION SOCIALE

Secteur Cazères et Le Fousseret

permanences sans rendez-vous
■ Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi matin
du mois au Fousseret
■ Le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi matin
du mois à Cazères
et prise de RDV au **07 71 36 53 05**

Secteur Rieumes

permanences sans rendez-vous
■ Tous les jeudis matin
à la maison du tailleur à Rieumes
et prise de RDV au **06 28 70 11 59**
Mail : action.sociale@cc-coeurdegaronne.fr

Portage de repas (pdr@cc-coeurdegaronne.fr)
Transport à la demande
Tél. **05 61 98 27 72**
Aide à domicile, tél. **05 61 98 42 26** (saad@cc-coeurdegaronne.fr)

Maison France Services

Maison du tailleur à Rieumes, tél. **09 67 51 8 96**

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Tél. **05 61 98 27 72**
Mail : d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr

HABITAT

Tél. **05 61 98 27 72**
Mail : d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr

CULTURE

Tél. **05 61 98 27 72**
Mail : d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr

OFFICE DE
TOURISME

Mail : tourisme@cc-coeurdegaronne.fr
Tél. Cazères : **05 62 02 01 79** - Tél. Martres-Tolosane : **05 61 98 66 41** - Tél. Rieumes : **05 61 08 28 96**

GESTION DES
DECHETS

Déchèterie de Rieumes - Tél. **05 62 20 55 50**
Déchèterie de Mondavezan et du Fousseret - Tél. **05 61 97 00 66**
Mail : dechets@cc-coeurdegaronne.fr

VOIRIE

Tél. **05 61 97 93 92**
Mail : voirie@cc-coeurdegaronne.fr

